

**ARRETE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE DE LA  
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**La Présidente de la Commission d'Appel d'Offres,**

**Vu** la loi du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Vu** l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la procédure d'appel d'offres ouverte pour la mission d'assistance pour le suivi et le contrôle du contrat d'affermage THD42 sur le département de la Loire,

ARRETE : 2022-05-09-7A

**ARTICLE 1** : sont désignés en tant que membre à voix consultative, pour la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 12 mai 2022 pour la procédure dont l'objet est visé ci-dessus :

- Mr Didier IMBERT, Directeur Général des Services du SIEL-TE Loire,
- Mr Christophe FERRAGNE, Directeur Adjoint du SIEL-Territoire d'Energie Loire,
- Mme Magali CALMELS, Juriste, Responsable juridique et marchés publics au SIEL-Territoire d'Energie Loire,
- Mme Chloé DUMONTET, Responsable Adjoint du Service Numérique du SIEL-TE Loire
- Mme Leslie KONIK, Gestionnaire marchés publics - Cellule Juridique au SIEL-TE Loire

**ARTICLE 2** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution dudit arrêté.

Fait à Saint-Priest-En-Jarez, le 9 mai 2022

La Présidente du Syndicat

  
Mme Marie-Christine THIVANT